

**Assemblée générale**

Distr. générale
11 février 2009
Français
Original : espagnol

Dixième session extraordinaire d'urgence

Point 5 de l'ordre du jour

**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est occupée
et dans le reste du territoire palestinien occupé****Lettre datée du 16 janvier 2009, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente de la République
dominicaine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué exposant la position de la République dominicaine s'agissant de la situation grave qui règne dans le territoire de Gaza (voir annexe). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale relative à la situation dans la bande de Gaza.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent adjoint,
Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Enriquillo A. **del Rosario Ceballos**



**Annexe à la lettre datée du 16 janvier 2009 adressée
au Président de l'Assemblée générale par le Chargé
d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la République dominicaine auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

La République dominicaine est vivement préoccupée par les violents affrontements entre Israël et le Hamas. Compte tenu de la gravité de la situation et de son coût humain élevé pour la population de Gaza, il est essentiel de veiller à ce que les organismes internationaux d'aide humanitaire puissent faire leur travail de sorte que les victimes reçoivent les aliments et les soins médicaux nécessaires.

La République dominicaine dénonce non seulement l'usage excessif de la force par l'armée israélienne mais aussi les tirs de roquettes contre le territoire d'Israël depuis la bande de Gaza.

La République dominicaine appuie pleinement la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci appelle à la cessation immédiate des hostilités et à la reprise du dialogue politique afin de rétablir le calme dans la région.
